

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21659 - 80ÈME ANNÉE

Campagne d'adhésion 2024 « Isnelle Amelin »

1104 adhérents à la Section PCR de Sainte-Suzanne : mobilisation pour le projet réunionnais



Pour la première fois, la Section PCR de Sainte-Suzanne a franchi la barre de 1000 adhérents. Ce résultat significatif de la campagne d'adhésion « Isnelle Amelin » est un atout pour la promotion de l'idée d'un projet réunionnais fait par les Réunionnais pour les Réunionnais. Cette proposition du PCR vise notamment à libérer les Réunionnais du jeu des partis parisiens. Le nouveau gouvernement veut amplifier la politique de casse sociale. S'il met en œuvre cette orientation, elle sera mécaniquement appliquée à La Réunion déjà durement touchée par une crise sociale, économique, politique et environnementale qui dure depuis plus de 50 ans. D'où l'importance de se mobiliser et de renforcer des organisations structurées comme le Parti communiste réunionnais.

Ce 29 septembre, la Section PCR de Sainte-Suzanne tenait son assemblée générale. Pour la première fois, la section dépasse le nombre de 1000 adhérents, 1104 précisément. Organisée à la salle des fêtes Rwa Kaf du Bocage, cette rencontre s'inscrivait dans le cycle des assemblées générales des différentes sections PCR de toute l'île.

1104 : c'était le nombre écrit en gros sur la banderole accrochée derrière la tribune hier à la salle Rwa Kaf. 1104 est le nombre d'adhérents du Parti communiste réunionnais revendiqué par la Section PCR à l'occasion de la campagne d'adhésion « Isnelle Amelin ». Une partie a participé hier à l'assemblée générale de leur Section.

C'est la première fois que la Section PCR de Sainte-Suzanne dépasse le nombre de 1000 adhérents. Cet engouement pour le Parti communiste réunionnais

indique une plus grande pénétration des idées des communistes réunionnais dans cette partie de La Réunion.

Projet réunionnais fait par les Réunionnais pour les Réunionnais

Cette mobilisation est encourageante dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet réunionnais, principal mot d'ordre du PCR. Ce projet vise à apporter des réponses à la crise sociale, économique, politique et environnementale subie par les Réunionnais depuis plus de 50 ans. Cette crise permanente découle de l'incapacité de Paris à utiliser les compétences de l'État pour sortir La Réunion du sous-développement qui fait prospérer un système néocolonial.

Ce projet fera des Réunionnais des acteurs responsables de leur avenir. Ceci permettra à La Réunion d'être moins dépendante en termes de financements, d'alimentation et d'énergie. Cela donnera aussi la possibilité de ne plus être constamment sous le jeu des partis parisiens et d'un gouvernement dont le centre d'intérêt principal n'est pas notre pays.

Mesures urgentes pour contrer toute tentative de casse sociale

Hier à Sainte-Suzanne, il a été beaucoup question des premières annonces du nouveau gouvernement, nommé aux termes de deux mois de crise post-électorale en France. Il est notamment question d'une diminution de 35 milliards des dépenses de l'État. Le ministre des Outre-Mer voit sa dotation réduite de 4 %.

Ce possible désengagement de l'État porte de nombreuses craintes qui furent exposées dans les discours. Cela signifie moins d'argent pour corriger les inégalités du système qui abandonne près de la moitié des Réunionnais dans le chômage, la précarité et la pauvreté.

Ce gouvernement ne prévoit pas d'agir en profondeur en utilisant les moyens de l'État pour mettre fin aux nombreux abus sur les prix : les Réunionnais vont continuer à subir des prix bien plus élevés qu'en

France alors que le SMIC et les prestations sociales sont identiques à ce pays.

Maurice Gironcel et ses camarades ont rappelé plusieurs revendications sociales urgentes qui nécessitent la lutte : augmentation du SMIC et des bas revenus, retrait de la réforme des retraites notamment.

La création de deux grands services dans l'environnement et pour l'aide à la personne répond aussi à cette urgence : créer rapidement de nombreuses solutions de revenus pour des dizaines de milliers de Réunionnais privés de travail, c'est une réponse sociale à l'évolution de la moyenne d'âge de la société.

Plus forte prise de conscience

A la Section de Sainte-Suzanne, le nombre record d'adhérents s'explique notamment par un plus grand intérêt pour la politique au cours de ces derniers mois. Les élections législatives anticipées convoquées par le président de la République ont bousculé le calendrier. Deux mois après le scrutin, c'est un gouvernement encore plus conservateur que le précédent qui a été nommé alors que le Nouveau Front populaire était arrivé en tête en termes de nombre de députés élus le soir du second tour des législatives, le 7 juillet. Ce contexte fait que de nombreux sympathisants ont choisi de franchir le pas et d'être adhérents du PCR, au titre de la promotion « Isnelle Amelin ».

Élection d'un maire PCR depuis 1980

Sainte-Suzanne est une ville qui élit un maire communiste réunionnais depuis 1980. Sous l'impulsion de Lucet Langenier puis de Maurice Gironcel, des idées du PCR ont été mises en pratique. C'est le cas notamment en matière d'énergies renouvelables. Grâce au vent, au soleil et au biogaz, la production d'électricité correspond à la consommation de plus de 40 000 personnes, alors que Sainte-Suzanne compte environ 25 000 habitants : d'où le mot d'ordre « Sainte-Suzanne Ville à énergie positive ».

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Pour des raisons de coût et de simplification

Commerce Afrique-Chine : le yuan remplace progressivement le dollar



L'augmentation des échanges commerciaux et de la coopération en matière d'infrastructures entre la Chine et l'Afrique alimente la demande pour le yuan chinois en Afrique, ont déclaré des experts jeudi à Nairobi, la capitale du Kenya. Les pays africains reçoivent des yuans pour leurs exportations vers la Chine, qui peuvent ensuite être utilisés pour payer les importations en provenance de la nation asiatique. Le commerce sino-africain a atteint 282,1 milliards de dollars américains en 2023.

Les gouvernements et les commerçants africains se tournent de plus en plus vers le yuan chinois, ou renminbi, pour régler leurs transactions financières avec la Chine, contournant le dollar américain pour économiser sur les coûts, a déclaré Victor Murinde, directeur exécutif du Consortium de recherche économique africaine, une organisation à but non lucratif.

« Éviter les pertes de change et les coûts de transaction dans le commerce sino-africain »

« Il y a une demande croissante de yuan chinois en Afrique pour éviter les pertes de change et les coûts de transaction dans le commerce sino-africain », a déclaré Victor Murinde en marge de la 13e conférence annuelle de recherche bancaire de l'Association des banquiers du Kenya, qui s'est déroulée jeudi et vendredi derniers. La conférence de deux jours a réuni

plus de 100 délégués, dont de hauts fonctionnaires du gouvernement, des dirigeants bancaires, des chercheurs et des décideurs politiques, pour discuter des questions cruciales qui façonnent le secteur bancaire kenyan.

Selon les données douanières chinoises, le commerce sino-africain a atteint 282,1 milliards de dollars américains en 2023, consolidant la position de la Chine en tant que premier partenaire commercial de l'Afrique.

Chine premier partenaire commercial de l'Afrique

Victor Murinde a déclaré que l'augmentation des échanges entre l'Afrique et la Chine accroît également l'utilisation du yuan parmi les banques centrales africaines, qui l'ajoutent à leurs paniers de devises de réserve.

Raimond Molenje, directeur général par intérim de l'Association des banquiers du Kenya, a déclaré que l'expansion du commerce sino-africain permet aux pays africains de recevoir des yuans pour leurs exportations vers la Chine, qui peuvent ensuite être utilisés pour payer les importations en provenance de la nation asiatique.

La présence significative d'entreprises chinoises entreprenant des projets d'infrastructures à travers l'Afrique a incité davantage les pays africains à détenir des yuans dans le cadre de leurs réserves de change, a ajouté Raimond Molenje.

Le syndicat demande l'inscription de plusieurs questions essentielles à l'ordre du jour de la rencontre du 3 octobre avec le préfet de La Réunion

CGPER et la crise de la filière canne-sucre-rhum-énergie : « inacceptable de poursuivre notre activité dans les conditions actuelles »

Ce 26 septembre, la CGPER a adressé un courrier au préfet, représentant de Paris à La Réunion, aux présidents de la Région et du Département et aux ministres de l'Agriculture, et des outre-mer dans la perspective d'une prochaine réunion entre l'État et les représentants de la filière canne-sucre-rhum-énergie de La Réunion, prévue le 3 octobre. La CGPER demande que la révision du calcul du prix de la canne à sucre payé par Tereos soit à l'ordre du jour, tout comme l'ouverture des discussions de la prochaine Convention canne ainsi qu'un débat plus large sur l'avenir de la filière. En effet, les planteurs traversent une crise sans précédent, avec une récolte de canne à sucre prévue cette année entre 1,2 et 1,3 million de tonnes, une chute de plus de 500 000 tonnes, alors que l'objectif du plan de relance de la production est de 1,9 million de tonnes dans 6 ans. Voici le texte de ce courrier, avec des intertitres de « Témoignages ».

« Sur la base des chiffres communiqués chaque semaine par le CTICS, nous, à la CGPER, avons le regret de constater que la campagne sucrière en cours s'annonce particulièrement mauvaise. Nos estimations prévoient un tonnage compris entre 1,2 et 1,3 million de tonnes de cannes à sucre, soit bien en deçà de l'année précédente.

Depuis quelques années, l'économie sucrière a enregistré une perte de plus de 500 000 tonnes de cannes produites. Les surfaces agricoles consacrées à cette culture sont en diminution, et le nombre de planteurs ne cesse de baisser.

Si cette tendance se confirme, nous pourrions connaître la pire campagne sucrière de l'histoire, avec des conséquences financières dramatiques pour nos exploitations agricoles. Cette situation survient malgré la mise en place d'un plan de relance en octobre 2023, censé revitaliser la filière et permettre d'atteindre l'objectif de 1,9 million de tonnes de cannes d'ici à 2030, fixé dans le cadre du Plan régional de souveraineté alimentaire signé le 10 octobre 2023.

Dans ce contexte, plusieurs questions cruciales se posent :

- Quelle vision ont l'ensemble des acteurs pour la prochaine programmation des fonds européens ?
- Quel avenir pour cette filière à moyen et long terme ?
- Quelle sera la position de Téréos si la production chute en dessous de 1,2 voire 1 million de tonnes de canne ?
- Comment les planteurs s'adapteront-ils à une production inférieure à 1 million de tonnes de canne à sucre à La Réunion ? »

« Les petites exploitations se dirigent vers l'abandon de la culture de la canne »

« Par conséquent, la réunion prévue le jeudi 3 octobre prochain en Préfecture ne doit pas se limiter à dresser un constat de l'évolution de la campagne sucrière en cours. Nous vous proposons d'aborder ces questions essentielles, car il apparaît de plus en plus évident que cette filière est en danger de disparition progressive. Les planteurs sont aujourd'hui démotivés, voire démoralisés. Les petites exploitations se dirigent vers l'abandon de la culture de la canne ou la reconversion vers des productions maraîchères ou fruitières.

Nos exploitations agricoles sont en crise financière, et des tensions alarmantes commencent à apparaître. Le risque de voir les campagnes futures gravement menacées est extrêmement élevé. Le véritable enjeu aujourd'hui réside dans la perte des revenus, particulièrement préoccupante pour les petites et moyennes exploitations, qui se trouvent dans une situation de plus en plus précaire.

Du côté de la CGPER, notre position est claire. Nous souhaitons que cette réunion soit l'occasion de poser les véritables questions pour sauver cette filière. Nous demandons, avant toute chose, d'ouvrir dès à



présent des discussions pour redonner du revenu aux planteurs et assurer la viabilité de la campagne 2024, afin d'éviter des situations critiques, voire désespérées, dans nos entreprises. Dans un premier temps, nous demandons que les deux points suivants soient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion et qu'ils fassent l'objet d'une expertise approfondie par les services du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt »

Changer le calcul du prix de la canne à sucre achetée par Tereos

« 1. La révision de la formule de paiement de la canne à sucre, qui date de 1984 sur la base du rapport de Mr Michel Colonna. Les usines sucrières sont bien plus performantes aujourd'hui qu'à l'époque, et l'écart technique de 5,6 points entre la richesse mesurée et la réalité, est-il encore justifié, compte tenu des investissements réalisés annuellement dans les deux usines et des nouvelles techniques d'extraction du sucre ? Cet écart pèse lourdement sur la rentabilité des exploitations agricoles.

2. Revoir le système de paiement selon le type de récolte (manuelle, mécanique avec coupeuses « pays ») en canne entière et en canne tronçonnée. Des écarts de richesse significatifs existent selon la méthode de récolte, pénalisant lourdement certaines exploitations. Il conviendrait de mettre en place une rémunération différenciée en fonction des protocoles de récolte, afin de rétablir une plus grande équité. »

« Et dans deuxième temps, nous demandons l'ouverture de discussions en vue de la prochaine convention canne. Celle-ci devra aboutir à une rémunération plus juste, prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur et assurant une meilleure répartition des bénéfices entre tous les acteurs.

Il s'agit là d'une revendication essentielle pour garantir la justice sociale au sein de la filière canne-sucre-rhum-énergie à La Réunion. Monsieur le Préfet, si ces problématiques fondamentales ne sont pas abordées lors de cette réunion sous la haute autorité de l'État, la CGPER ne pourra être tenue responsable des tensions qui en résulteraient. Nous prendrons nos

responsabilités syndicales, car on ne peut pas participer à la mort précoce de la filière sans réagir. »

« Impossible de continuer à travailler dans cette filière de cette manière »

« Il est devenu impossible de continuer à travailler dans cette filière de cette manière, et nous demandons avec insistance un audit global pour examiner les voies et les moyens d'instaurer une répartition plus équitable de la richesse. Pour notre syndicat, il est inacceptable de poursuivre notre activité dans les conditions actuelles, où l'industriel ne rémunère les achats de canne des planteurs qu'à hauteur de 40,07 euros sur 103 euros (la tonne — NDLR) pour une richesse de 13,8 % en sucre. Il est légitime de s'interroger sur les conséquences d'un éventuel recul de l'État concernant la garantie de la rémunération de la production de canne à sucre à La Réunion. Nous vous prions, Monsieur le Préfet, de prendre en compte nos revendications, afin que la canne à sucre ne devienne pas seulement une « plante culturelle et folklorique » dans les années à venir, mais reste une ressource économique viable pour La Réunion. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour toute précision. »

Jean-Michel Moutama,
président de la CGPER

« Ouverture de discussions en vue de la prochaine convention canne »

Oté

Lo male dominan sé èl sansa koman Makron la vann son ame avèk Satan

Mi sorte lir dann zoinal déor inn-dé kozman mi panss lé bien valab élas. Sa la spass kan Makron té apré rode in promyé miniss épi avèk li in lékipe gouvèrnmental. Zot i rapèl prézidan la roganiz in rankonte avèk toute bann shèf parti épi d'ote.

Mézami, zot i koné konm mwin, kan wi rossoi d'moune néna sak wi rossoi pars wi pé pa fèr otroman épi sak wi rossoi pars pou ou lé inplortan. An parmi sak lé inportan Macron l'akèye Lepen épi in dalon lo madam. Aparaman sé pou lèss ali mète an plass in gouvèrnman.

I paré kan sa té fini Macron, an parlann Marine Lepen noré di « sé lo male dominan » é lo dalon RN noré di, li l'avé linpréssion tienbo la bouji. La suite va prouv anou sa sansa lo kontrèr. Lo non-di lé souvan défoi pli inportan ké sak i di, mé i fo wi koné oir lé shoz bien konm k'i fo — dizon i fo gingn dékode la vérité.

Pou sak lé paré pou sign in shèk an blan avèk Marine Lepen i fo zot i oi klèr dann so zé d'bob-la. Aparaman si gouvèrnman la droite i tienbo d'boute kéktan sar pars Marine Lepen nora done son akor é si i arète toudinkou nou va konprann lo pakte é fini dann son aplikasson. In pé i di sé in passaz rolé pou pli tar...

Ki vivra véra a bon antandèr salu !

Justin